

Pays Grenadois **magazine**

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°23
juin
2021



CULTURE

> Nouvelle école de musique :
travaux imminents (page 9)



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR ADOUR

Le mot du Président

La communication est une volonté affirmée par l'ensemble des élus de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

Après ces périodes de restrictions, nous avons tous cette envie de retrouver une vie «normale» dans notre sphère privée, amicale, associative et professionnelle.

Sur notre territoire, tous les acteurs économiques impactés par la crise de la Covid-19 qui avaient dû fermer leurs activités ont, depuis le 19 mai, remis le pied à l'étrier.

Pour la réussite de ce nouveau départ nous nous sommes mobilisés, organisés, engagés, en nous rapprochant de différentes chambres consulaires afin d'apporter conseils et aides financières, dans certains cas.

Je remercie tous les intervenants techniciens salariés de toutes nos structures qui ont su s'adapter à la situation exceptionnelle et donner leur maximum pour satisfaire les populations du territoire.

C'est solidaires que nous parviendrons à sortir au plus vite de cette période encore difficile. N'oublions pas de consommer local, ne baissons pas les bras, nous avons presque gagné mais restons vigilants.

Je vous souhaite à tous un très bel été 2021.

Bien à vous.



Jean-Luc LAFENÊTRE

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

AU SOMMAIRE

4



FINANCES

Un budget 2021 serein et maîtrisé

8



ÉCONOMIE

Consommer local, rien de plus simple !

11



NUMÉRIQUE

Lutter contre la précarité numérique, une nécessité

6



PROJET DE TERRITOIRE

Révéler le potentiel des petites communes rurales

12



JEUNESSE

Le CCJ fourmille d'idées



ACTUALITÉS

De nouveaux conseillers communautaires installés

Suite aux élections municipales organisées sur la commune de Cazères sur l'Adour, le 11 avril dernier, trois nouveaux conseillers communautaires ont été installés au sein de la Communauté de Communes.

Il s'agit de **Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour, Christine Fumero, troisième adjointe au maire** et de **Valentin Poulit, conseiller municipal**.

**Acquisition d'un minibus adapté au transport de personnes à mobilité réduite**

La Communauté de Communes du Pays Grenadois vient de faire l'acquisition d'un minibus équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite. D'une capacité de neuf places, **ce véhicule sera principalement utilisé par les services enfance jeunesse de la collectivité et permettra d'accueillir, grâce à sa modularité, un fauteuil roulant.**

Cette acquisition a été subventionnée à hauteur de 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'Appel à projet « Mobilité » lancé par celle-ci. Ce dernier est destiné à favoriser l'accès aux loisirs et aux structures conformément au Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF40) notamment dans les zones rurales.

Application « Mes déchets - SICTOM du Marsan »

Fin mars, le SICTOM du Marsan, à qui la Communauté de Communes délègue la mise en œuvre de la compétence « collecte et traitement des déchets », a mis en place une application mobile.

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : **position et disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchetteries, consignes de tri, conseils et astuces pour réduire vos déchets**, et bien plus encore.

Cette application est disponible sur Google Play et l'App Store.

**Une analyse des besoins sociaux est engagée sur le territoire**

La Communauté de Communes vient de lancer une analyse des besoins sociaux, démarche obligatoire pour tout CIAS dans l'année civile qui suit les élections locales.



Cette démarche d'observation permettra de **définir les besoins collectifs de la population (familles, personnes âgées, jeunes, handicapés, etc...)** à laquelle les élus se doivent d'apporter des réponses et des solutions concrètes. Il peut s'agir, à titre d'exemple, de mettre en place un accompagnement aux courses auprès des aînés ou encore de simplifier les gardes d'enfants en ouvrant des structures dédiées à la petite enfance (crèches, garderies).

Cette analyse servira, en parallèle, à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé des offres de services en matière d'enfance-jeunesse dans le cadre de la préparation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

FINANCES

Un budget 2021 serein et maîtrisé

Le **budget 2021 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois** a été approuvé par le conseil communautaire du 12 avril dernier. Il est de **23 841 488 €** et est composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes qui représentent 10 131 550 €. Ces 6 budgets concernent les zones d'activités économiques (Guillaumet et Tréma), le droit des sols (urbanisme), l'Office de Tourisme, l'eau et l'assainissement.

Le **budget du CIAS** est approvisionné à hauteur de **1 010 202 €**.

CULTURE & ANIMATIONS

Programme culturel, école de musique

850 000 € (fonctionnement)

290 000 € (investissement)



NUMÉRIQUE

Aménagement & inclus

195 000 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME

462 000 €

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

3 900 000 €

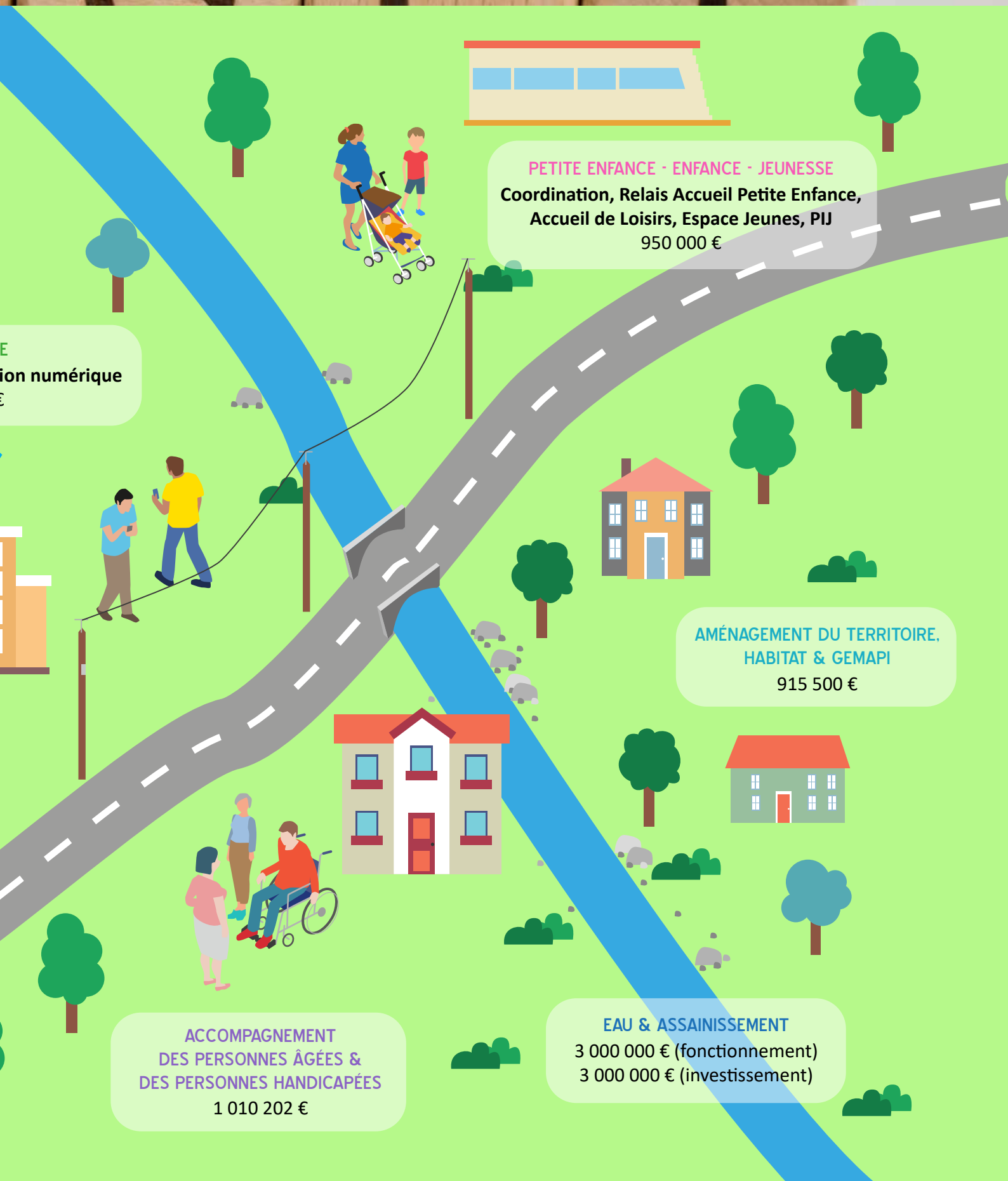


VOIRIE

729 000 €



Redistribution aux 11 communes pour les services aux habitants de 1,9 millions d'euros sous forme de fonds de concours, d'attribution de compensation et de dotation de solidarité.



E
ion numérique
€

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE
Coordination, Relais Accueil Petite Enfance,
Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, PIJ
950 000 €

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
HABITAT & GEMAPI**
915 500 €

**ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ÂGÉES &
DES PERSONNES HANDICAPÉES**
1 010 202 €

EAU & ASSAINISSEMENT
3 000 000 € (fonctionnement)
3 000 000 € (investissement)

PROJET DE TERRITOIRE

Révéler le potentiel des petites communes rurales

En matière d'aménagement du territoire, la revitalisation des centres-bourgs est devenue une priorité nationale. Cette politique consiste à renforcer l'accès aux services publics et marchands des pôles urbains et ruraux de proximité afin de lutter contre la désertification territoriale. Après le dispositif « Action Cœur de Ville » développé pour les agglomérations moyennes à l'instar de Dax et Mont-de-Marsan, le gouvernement lance le programme « Petites Villes de Demain » pour les centres-bourgs situés en zones rurales.

En cohérence avec le projet de territoire communautaire (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et le projet municipal (plan de référence), c'est tout naturellement que la Communauté de Communes et la commune de Grenade sur l'Adour se sont engagées dans cette démarche.

Une convention d'adhésion a été signée jeudi 20 mai 2021 par Monsieur Lafenêtre, Président de la Communauté de Communes, et Madame Lacouture, Maire de Grenade sur l'Adour, **pour acter la mise en œuvre d'un projet de revitalisation** avec l'ensemble des partenaires dont la Préfecture des Landes et le Conseil Départemental.

VERS UNE ACTION COORDONNÉE : "COMMUNE - INTERCO"

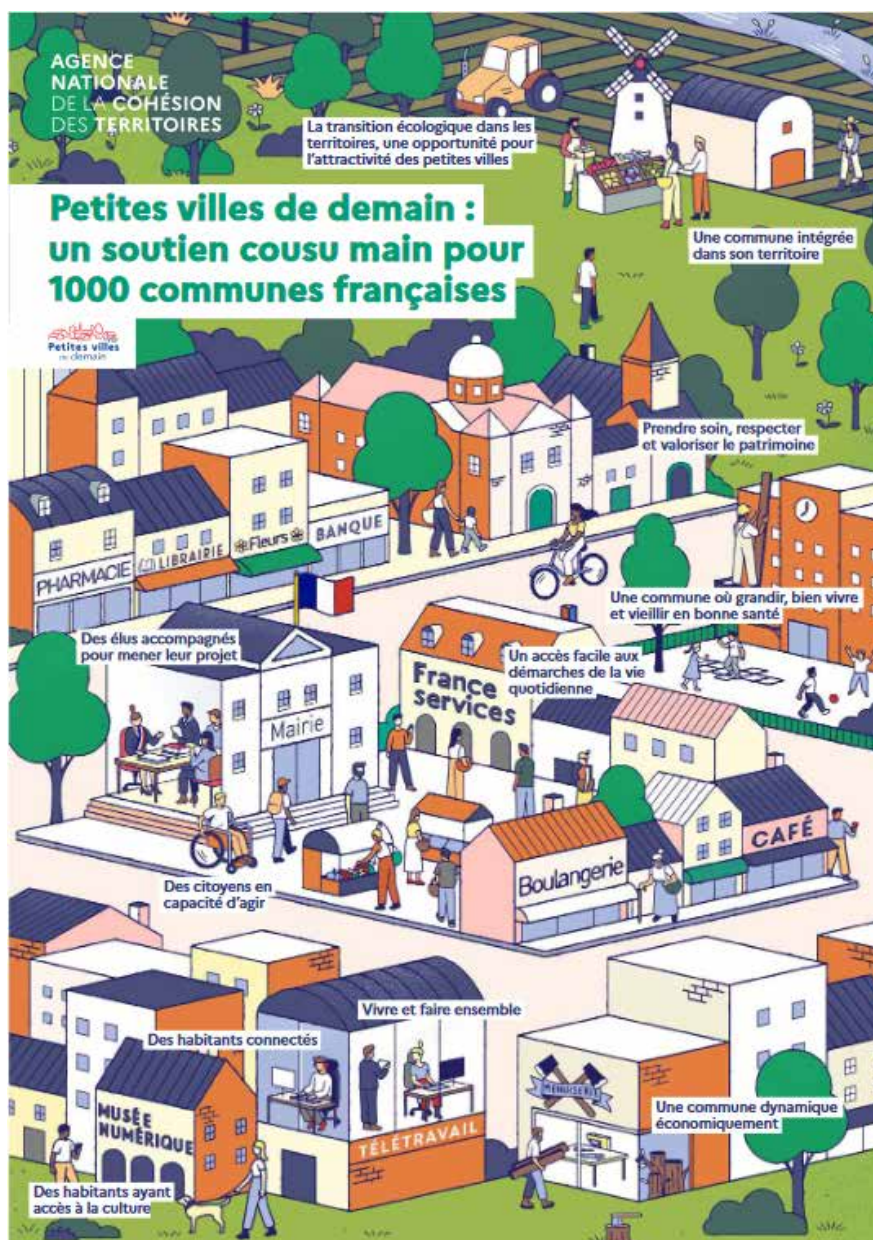
La Communauté de Communes reconnaît l'offre de services du centre-bourg de Grenade sur l'Adour comme moteur de l'attractivité pour l'ensemble du territoire. En complémentarité des actions de la commune, qui investira sur des projets de réaménagement de l'espace et de modernisation des équipements publics, et en concertation

avec les forces vives du territoire, l'intercommunalité ambitionne de conforter le rôle structurant de Grenade sur l'Adour comme bassin de vie.

Pour concrétiser cet objectif, la **Communauté de Communes interviendra** sur ses domaines d'actions propres, que ce soit **au niveau du développement économique** (maintien et renforcement du commerce local) ou bien **de la politique de l'habitat** (lutte contre la vacance et offre de

nouveaux logements adaptés aux besoins des populations). De plus, elle portera l'ingénierie dédiée à la mise en œuvre de ce projet de revitalisation par le **recrutement d'un chef de projet** qui sera cofinancé par la commune.

« Petites Villes de Demain est un programme qui accélère les projets de territoire : il accompagne la revitalisation des petites communes, conforte leur rôle de centralité et renforce le maillage territorial. »



EAU & ASSAINISSEMENT

Mise en conformité de la station d'épuration grenadoise

Pour être rejetées dans les milieux aquatiques sans provoquer de pollution, les eaux usées issues des zones d'habitation doivent être épurées. Lorsque les habitations sont suffisamment proches les unes des autres, un assainissement collectif est mis en place. L'ensemble des eaux usées est alors collecté par un réseau dédié et acheminé vers une station d'épuration. L'épuration permet alors d'éliminer les matières solides et les substances dissoutes dans les eaux usées.

La station d'épuration de Grenade sur l'Adour, mise en service en 1996, permet de traiter les eaux usées de l'équivalent de 3 300 habitants. Elle collecte les effluents des communes de Grenade sur l'Adour et de Larrivière Saint-Savin.

Par temps de pluie, cette station d'épuration est fortement sollicitée du fait d'une très grande sensibilité aux eaux parasites sur le système de

collecte en amont et le traitement des effluents n'est pas optimal.

Depuis le mois de mars, **le bureau d'étude SCE est missionné pour définir le type de travaux à réaliser afin d'atteindre la conformité des rejets de la STEP** qui passera notamment par l'amélioration du prétraitement.

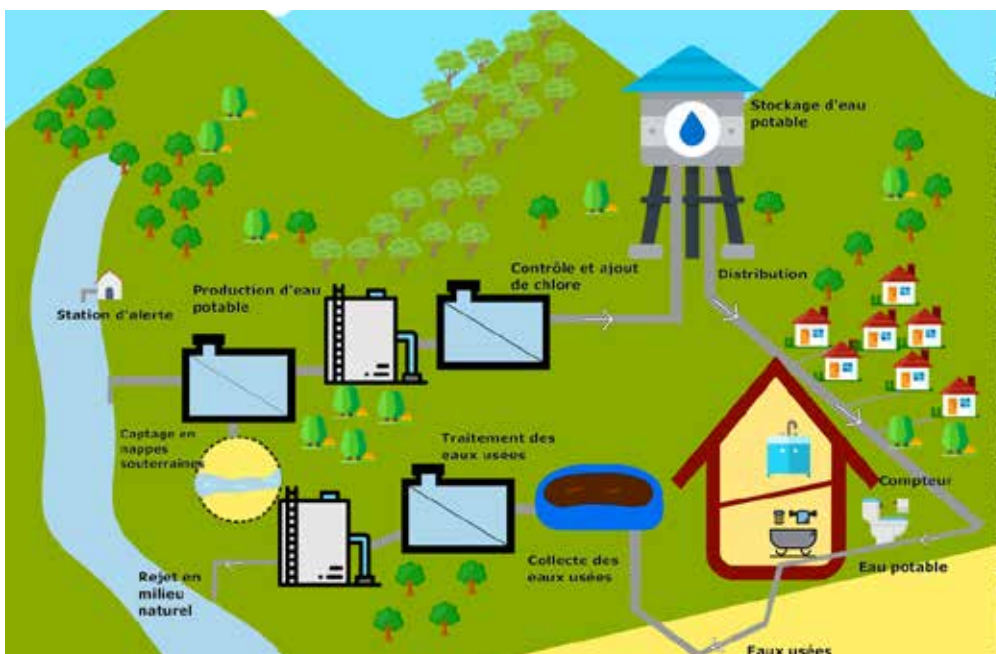
L'ensemble des travaux est évalué à 242 565 € HT et bénéficiera d'une

aide de l'État au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 40%.

Les travaux sont planifiés pour septembre ou octobre et ne pourront commencer sans l'instruction par les services de l'Etat, chargés de vérifier la pertinence des travaux prévus avec la Loi sur l'Eau.



COMPRENDRE LE CYCLE DE TRAITEMENT DE L'EAU



PROGRAMME DES TRAVAUX

- remplacement du prétraitement existant,
- création d'un canal de comptage « eaux prétraitées »,
- création d'un poste de refoulement « eaux mélangées » de 120 m³/h,
- raccordement du poste de relevage « eaux mélangées » aux ouvrages,
- amélioration des équipements du prétraitement, changement du tamis rotatif,
- création d'une nouvelle conduite de rejet des « eaux mélangées » sous terrain naturel.

ÉCONOMIE

Consommer local, rien de plus simple !

De nos jours, les étals de supermarchés proposent une grande variété de fruits et légumes et ce, en toute saison... Été comme hiver, il n'est pas difficile de trouver des produits qui d'ordinaire ne le devraient pas. Pourquoi ? Parce que tous ces produits voyagent au-delà des frontières dans le but de satisfaire les consommateurs... Ces dernières années pourtant et, qui plus est, depuis l'apparition de la Covid-19, on constate un retour à l'alimentation locale jugée plus écologique, plus transparente mais aussi meilleure pour la santé et l'économie.

Manger local, on en entend parler partout, on y adhère plus ou moins et on se demande surtout comment faire pour consommer des produits de

proximité alors qu'on n'a pas forcément l'âme paysanne, pas les connaissances, pas le temps... et puis peut-être tout simplement pas la place de cultiver son propre potager !

Mais alors, comment faire pour consommer local et responsable ?

EN SE POSANT D'ABORD LES BONNES QUESTIONS

Que signifie « manger local » ? Dois-je me passer de consommer des produits lointains (bananes, café, épices, etc...) ?

Quelle distance entre le lieu de production et mon domicile ne dois-je pas dépasser pour affirmer que le produit que j'achète correspond bien à l'idée que je me fais du « local » ? Dois-je me limiter aux frontières de ma commune, de mon département, de ma région, de mon pays ?

Dois-je arrêter de consommer en dehors de chez moi pour m'assurer que ce que je mange est bien produit localement ?

PUIS EN AGISSANT CONCRÈTEMENT

La consommation locale se traduit par de petites actions assez simples :

- **manger de saison,**
- **limiter la consommation de produits transformés,** préférer le « fait maison »,
- **se renseigner** en lisant les étiquettes, en posant des questions au boucher, au poissonnier, au boulanger, au producteur,
- **aller à la rencontre des producteurs** qui proposent de plus en plus la vente directe sous forme de paniers garnis et de box ou se rendre dans les magasins de producteurs.

Vous l'aurez compris, consommer local, c'est faire vivre son territoire et ses habitants, limiter son impact sur la planète, rencontrer des gens, participer à une économie vertueuse et redécouvrir le goût des produits.

« Evitons de céder à la tentation des grandes industries et essayons de soutenir les commerçants qui nous entourent, ils en ont bien besoin ! Soyez solidaire dès que vous en avez l'occasion. »



MANGER LOCAL EN DEHORS DE CHEZ SOI, C'EST UN DÉFI, MAIS C'EST POSSIBLE !

En effet, de nombreux restaurateurs sont soucieux d'effectuer des achats locaux et d'offrir des aliments frais de qualité à leurs clients.

Le restaurant *Aux Trois Petits Cochons*, nouvellement installé sur la commune de Grenade sur l'Adour, fait partie de ceux qui ont fait ce choix en proposant des ingrédients produits localement tant pour la volaille, que pour la viande ou encore les fruits et légumes. La carte de Thierry, chef de cuisine, et de Frédéric, gérant du restaurant, est renouvelée très régulièrement de façon à proposer des mets adaptés aux saisons.

+ d'infos sur : www.auxtroispetitscochons.fr



LE PETIT + Retrouvez à l'Office de Tourisme notre **nouveau dépliant recensant tous les producteurs et marchés de terroir du Pays Grenadois** ou téléchargez-le sur le site web tourisme-paysgrenadois.fr/gastronomie !

CULTURE

Nouvelle école de musique : travaux imminents

En 2019, les élus communautaires validaient la construction d'une école de musique à proximité immédiate de la Maison de l'Enfance. Ce dossier, ralenti par la pandémie de Covid-19 en est maintenant au stade du permis de construire qui devrait être déposé courant juin / juillet 2021.

Le 31 mai dernier les conseillers communautaires ont validé l'avant-projet définitif à hauteur de 716 000 €. La crise sanitaire a retardé le dossier et impacté fortement les prix des matériaux et donc l'enveloppe financière du projet.

Le bâtiment permettra la pratique de la musique dans des conditions acoustiques confortables et la taille des salles apportera confort pour la pratique d'ensemble.

D'une superficie totale de 292 m², on y retrouvera notamment :

- 1 salle de 76 m² réservée aux percussions et à la répétition d'orchestre,
- 1 salle de 50 m² pour la formation musicale mais aussi pour des cours individuels ou des petits ensembles,
- 1 salle de 20 m² pour les cours de piano,

- 2 salles de 10 m² pour les cours individuels d'instruments.

Un espace attente permettra aux élèves de patienter avant le début de leur cours en parcourant des revues relatives à la musique, en commençant leurs devoirs d'école ou en répétant leur instrument si une salle est disponible.

« Il s'agit là d'un véritable écrin favorable à l'apprentissage, à la création et venant compléter l'offre culturelle du territoire. »



Premières esquisses de la future école de musique intercommunale.



TOURISME & PATRIMOINE

Chassez le trésor avec Bubulle la libellule !

L'Office de Tourisme propose depuis l'été dernier de découvrir la bastide grenadoise autrement : sous forme de chasse au trésor. Une manière ludique de visiter la commune de Grenade sur l'Adour et d'en découvrir les richesses, les origines et les lieux incontournables, parfois insoupçonnés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour mener à bien cette quête, voici la liste des ingrédients indispensables : un stylo ou un crayon, le livret à récupérer à l'Office de Tourisme, de la curiosité, un bon sens de l'observation et un esprit d'aventure !



« Bubulle la libellule vous montre le chemin pour découvrir la ville ! »

À l'aide du livret-jeu et d'un plan numéroté remis gratuitement par l'Office de Tourisme, il vous sera proposé de mener l'enquête en répondant à une série d'énigmes (rébus, charades, points à relier, etc...) pour trouver des mots puis des lettres indices qui formeront un mot mystère. Ce mot mystère est le sésame qui vous permettra de repartir avec une récompense (à récupérer à l'Office de Tourisme).

Cette chasse au trésor est ouverte à tous et accessible dès l'âge de 5 ans.



Plus d'infos au 05 58 45 45 98

UN ESCAPE GAME À GRENADE SUR L'ADOUR, ÇA VOUS TENTE ?

Pour ceux qui ne connaissent pas l'Escape Game, il s'agit d'un jeu de rôle grandeur nature basé sur le lien social, la réflexion et la collaboration... pile ce qu'il nous faut après des semaines jalonnées de confinements, de couvre-feu et de multiples privations !

SAUVEZ LA VILLE DE L'INONDATION !

Top chrono ! Par équipe de 6, vous avez 60 minutes, et pas une de plus, pour répondre à un enchaînement d'énigmes et sauver la ville menacée par une gigantesque crue de l'Adour.

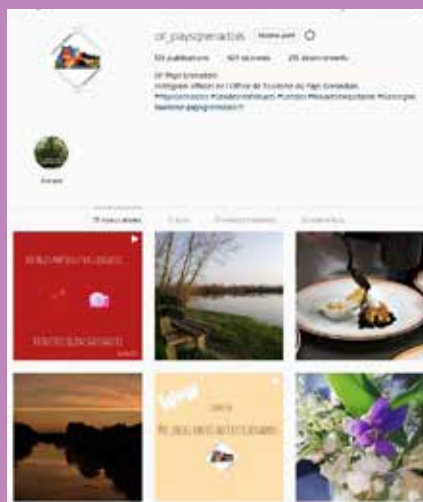
L'Office de Tourisme a choisi comme lieu de jeu la salle du Couvent des Capucins à Grenade sur l'Adour.

Cet Escape Game sera accessible :

- tout l'été (du 5 juillet au 31 août),
- du lundi au jeudi, de 9h à 11h,
- uniquement sur réservation.

Tarifs :

- 7 euros (à partir de 16 ans),
- 3 euros (à partir de 6 ans).



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office de Tourisme poste chaque mois les plus belles photos du Pays Grenadois sur son compte instagram @ot_paysgrenadois.

Un bon moyen de s'aérer l'esprit.

N'hésitez pas à soumettre vos clichés !

Plus d'infos au 05 58 45 45 98

NUMÉRIQUE

Lutter contre la **précarité numérique**, une nécessité

Pour mieux identifier la situation d'exclusion numérique et ses conséquences, le Conseil Départemental, dans le cadre du Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Publics (SDAASP), a missionné l'ALPI courant 2019 pour conduire une étude sur ce sujet. Objectif : mettre en place les outils nécessaires pour initier et favoriser l'inclusion numérique à travers l'animation d'un réseau partenarial sur le département. La Communauté de Communes et le CIAS ont intégré cette démarche depuis le lancement de l'étude et adhéré au réseau pin40.

UNE ÉTUDE RÉALISÉE EN 3 TEMPS

Pour qu'elle soit la plus efficace possible, cette étude a été réalisée en trois temps :

- une **phase de diagnostic** à travers une vaste enquête menée sur le département,
- la **réalisation d'entretiens ciblés**,
- une **phase plus productive en compagnie des acteurs concernés**.

Ce travail a permis de qualifier les problèmes rencontrés, à la fois par les personnes en difficulté avec le numérique et par les aidants et médiateurs numériques.

DES AXES DE TRAVAIL CIBLÉS

À l'issue de cette étude, un plan d'action a été rédigé par les différents acteurs de terrain. Il se décline sur six axes de travail :

- animer et coordonner le réseau départemental des acteurs,
- informer et former les acteurs de l'inclusion numérique,
- sécuriser les usagers et les lieux d'accueil numérique,
- devenir centre de ressources et observatoire du phénomène d'exclusion numérique sur les Landes,
- outiller et professionnaliser les aidants,
- soutenir la montée en compétence des usagers.

CONCRÈTEMENT, QUE PROPOSE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

DEUX AGENTS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les agents en charge de l'Espace Emploi et de l'Atelier Multiservices Informatique (AMI), qui accueillent régulièrement des usagers en difficulté avec le numérique, ont suivi une formation dont la finalité est de comprendre et d'agir face à la précarité numérique. Cette formation leur permet désormais d'être en capacité :

- d'**identifier les problématiques rencontrées par les usagers**,
- d'**orienter et d'accompagner les usagers** à l'aide d'outils dédiés,
- d'**amener les publics vers l'autonomie numérique** conformément au cadre réglementaire en vigueur.

DES ORDINATEURS PORTABLES RECONDITIONNÉS

Si les taux d'équipements des ménages en matériels numériques (tablette, smartphones) sont croissants, l'équipement en ordinateur est plutôt en baisse. Pour les publics vulnérables, l'exclusion

numérique peut venir aussi bien des usages que des coûts d'équipement et de connexion.

Les matériels jugés obsolètes ne sont pas systématiquement revalorisés alors que leur reconditionnement pourrait permettre l'équipement d'un foyer à coût réduit.

Dans cette optique, la Communauté de Communes et le CIAS ont fait l'acquisition d'un lot de 10 ordinateurs reconditionnés par l'ALPI. Ces derniers pourront être **prescrits par les structures œuvrant dans le champs de l'insertion sociale et professionnelle à tout usager n'ayant pas les ressources pour s'équiper**.

Il s'agit d'une **dotation gracieuse**. **L'utilisateur s'engage en contrepartie à suivre un parcours de formation numérique** basé sur un diagnostic préalable de ses compétences. Un parcours proposé à l'AMI.



pin40.fr

UN SERVICE DE MESSAGERIE ÉTHIQUE

L'usage d'une adresse électronique est impératif dans la réalisation de démarches dématérialisées. Pourtant, tous les usagers n'en disposent pas encore et les aidants numériques se retrouvent régulièrement confrontés à créer des adresses électroniques, voire à les gérer, pour les personnes qu'ils accompagnent.

Cette situation pose alors problème quant à la gestion des données d'authentification, à l'accès aux correspondances ou à la fiabilité des plateformes utilisées.

L'ALPI a donc mis en place **« Landesmail.fr » qui offre**, via une interface simplifiée et accessible aux personnes sans repères numériques, **une adresse électronique ainsi qu'un espace de stockage de 1 Go**.

Ce service est proposé par l'animateur de l'AMI aux personnes en situation de fragilité numérique inscrits dans un dispositif d'accompagnement numérique.

JEUNESSE

Le CCJ fourmille d'idées

Depuis leur installation le 23 janvier dernier, les 14 élus du conseil communautaire de jeunes (CCJ) ont mis en place un rythme de travail régulier, le tout sous la houlette de Céline Fernandez, responsable de la Maison des Jeunes du Pays Grenadois.

À ce jour, trois réunions ont été organisées. En raison du contexte sanitaire, toutes n'ont pu être réalisées en séances plénières ; le recours à la visioconférence a en effet dû être appliqué, ce qui n'a pas pour autant empêché l'émergence de temps d'échange fructueux entre nos jeunes élus.



Deux commissions thématiques ont vu le jour : une première orientée sur l'animation et la culture, la seconde consacrée à l'environnement et à l'aménagement.

DE NOMBREUX PROJETS EN TÊTE

Plusieurs actions sont d'ores-et-déjà ficelées, à commencer par l'organisation d'une grande **journée de sensibilisation destinée aux 12-17 ans, le 8 juillet prochain.**

Plusieurs sujets y seront abordés, à savoir, la nutrition, le numérique, le handicap et les premiers secours. Le CCJ a, pour cela, fait appel à de nombreux partenaires locaux et sollicité le concours des services de l'Etat en intégrant le dispositif Landes Imaginations dont la ligne de conduite est de valoriser les projets de jeunes en leur offrant un soutien technique, méthodologique et financier.

Le CCJ souhaite également participer aux préparatifs de la prochaine édition du **Mois des Familles Landaises**,

opération coordonnée par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales, à laquelle le service enfance-jeunesse du Pays Grenadois s'associe depuis sa création.

Un **forum des métiers** devrait également voir le jour dans le courant du premier trimestre 2022.

D'autres projets liés à la protection de l'environnement, à la sécurité routière ou encore aux équipements sportifs sont à l'étude et ont fait l'objet d'une **rencontre avec la municipalité grenadoise** le 22 mai dernier.



JOURNÉE DE COHÉSION

Nos 14 jeunes élus communautaires, d'âges et de domiciliations différentes, ne se connaissaient pas forcément lors de leur élection. Pour remédier à cela, ils ont participé, le 18 février, à une journée « d'intégration » ayant pour objectif de tisser les premiers liens et d'encourager une dynamique collective.

Au programme de cette journée, chasse au trésor dans la bastide grenadoise, visite commentée du site Saint-Savinois consacré à Notre Dame du Rugby, repas partagé avec messieurs Lafenêtre, Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, et Larrose, vice-président

délégué à l'enfance-jeunesse, jeu du portrait chinois (jeu littéraire visant à déceler, à travers un questionnaire, certains aspects de la personnalité d'un individu ou d'identifier ses goûts ou ses préférences personnelles) et enfin, visite du site naturel remarquable du territoire : les Saligues de l'Adour.



Le Point Information Jeunesse labellisé

Le Point Information Jeunesse (PIJ), guichet unique dédié à l'information jeunesse porté par la Communauté de Communes du Pays Grenadois, a obtenu les labels « info jeunes » délivré par l'Etat et « Promeneurs du Net » porté par le réseau des Caisses d'Allocations Familiales.



UN ACCÈS À UNE INFORMATION DE QUALITÉ

« Info jeunes » est un label gage de qualité, attribué pour une durée de 3 ans, aux structures en capacité d'offrir des services de proximité aux jeunes en matière d'information, d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.

À travers ce label, le Point Information Jeunesse souhaite garantir aux jeunes du territoire, l'accès à une information vérifiée et de proximité. Face à un monde de plus en plus complexe, **le PIJ se veut ainsi être la première clé pour favoriser l'autonomie, l'épanouissement, et l'engagement social et professionnel des jeunes.**

Pour rappel, le PIJ, ouvert plus spécifiquement aux jeunes mais aussi à leurs familles, délivre **conseils et informations en matière de formation, de métiers, de mobilité, de création d'entreprise, de logement, de bénévolat, de santé, de loisirs, etc...**

UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE SUR INTERNET

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois

par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ?

La mission des « Promeneurs du Net » est d'assurer une action éducative sur la toile. Un Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient en entrant en contact et en créant des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, **le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.**

Le réseau landais des « Promeneurs du Net » a été lancé en octobre 2017 par la Caf des Landes. Il est coordonné par la Ligue de l'enseignement des Landes.



Céline, responsable du PIJ, a intégré ce dispositif en septembre 2020 aux côtés de 10 autres Promeneurs.

Plus d'infos sur : www.promeneursdunet.fr.



La Maison des Jeunes du Pays Grenadois, déjà présente sur Facebook depuis plusieurs années, s'est désormais fait une place sur Instagram.

Actualité jeunesse, programmes d'activités, informations pratiques et bons plans sont à y retrouver en continu.

Pour s'abonner aux pages de la Maison des Jeunes du Pays Grenadois, rendez-vous sur :



@maisondesjeunesdupaysgrenadois



@jeunessepaysgrenadois



Céline Jeunesse Pays Grenadois

SORTIES

L'agenda des animations à venir

DU 29 JUIN AU 9 AOÛT

Expo de peintures de Nicole Manciet

Entrez dans un univers de toiles d'une abstraction fouillée où les couleurs, agencées dans un art qui oscille entre science du pinceau et liberté d'émotion, s'en donnent à cœur joie.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

JEUDI 8 JUILLET - Journée

Journée de sensibilisation réservée aux 12-17 ans

Le Conseil Communautaire de Jeunes réunit de nombreux partenaires afin de sensibiliser les 12-17 ans à la santé, à la nutrition, à l'identité numérique, aux premiers secours, ou encore au handicap. Des animations ludiques telles que la grimpe aux arbres et la slackline seront également proposées.

Maison des Jeunes - Sur inscription

DU 10 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

Expo de peintures de Daphné Villières

Venez découvrir un mélange poétique de graphismes végétaux et de courbes de corps féminins et masculins qui expriment des émotions, des impressions, des sentiments mais surtout un message positif sur la liberté de vivre, d'exister et de toujours se relever.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

SAMEDI 11 SEPTEMBRE - 9H à 13H

Forum des Associations

Cette journée marque le début de l'année associative. Elle est l'occasion de découvrir le panel des associations locales. Qu'elles soient sportives, culturelles ou humanitaires, elles vous accueilleront pour vous informer sur leurs activités. De nombreuses démonstrations et animations rythmeront cette journée.

Parc Charles De Gaulle à Grenade sur l'Adour - Gratuit

VENDREDI 8 - SAMEDI 9 OCTOBRE

Festival « Les Arts en Deçàroute »

Durant deux jours, concerts et ateliers artistiques seront proposés au grand public. Thème de cette nouvelle édition : les différences.

Salle Omnisports de Le Vignau

DU 12 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

Expo « Landes Sport au Féminin - Elles gagnent du terrain »

Exposition créée afin de promouvoir la diversité des pratiques sportives des femmes, de donner de la visibilité aux sportives landaises, amatrices ou de haut-niveau, et de donner envie aux femmes et aux jeunes filles de pratiquer une activité physique ou sportive.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

DIMANCHE 17 OCTOBRE - Journée

Itinéraires des Médiathèques

"La relation homme-femme", voici le thème de cette nouvelle édition d'Itinéraires des Médiathèques. Au programme, spectacle de contes, exposition artistique collective, lectures musicalisées et théâtralisées.

Rendez-vous dans les 4 médiathèques du Pays Grenadois - Gratuit

SAMEDI 23 OCTOBRE - 20H30

Spectacle « Reflets » - Cie 3 Fois Rien

La compagnie, en résidence sur le territoire du 18 au 24 octobre dans le cadre du dispositif "Artistes en commune(s)" organisé en partenariat avec le Théâtre de Gascogne, proposera durant cette soirée un numéro de cirque / duo acrobatique sous chapiteau.

Grenade sur l'Adour - Tarif : 5€



Les Estivales

du Pays Grenadois

Animations gratuites sur inscription auprès de l'Office de Tourisme (05 58 45 45 98)

Lundi 5 juillet - 14h30 à 17h
Visite guidée de la bastide grenadoise.

Mardi 6 juillet - 19h à 20h
Rencontre avec M. Viot, horloger fabricant et restaurateur de montres et pendules.

Jeudi 8 juillet - 20h30 à 22h30
Visite guidée de l'entreprise Teréga (réseau de gaz) à Lussagnet.

Mardi 13 juillet - 14h30 à 16h30
Atelier confection de baumes "maison".

Jeudi 15 juillet - 15h à 17h
Tout savoir sur l'Armagnac : visite du domaine de Castandet.

Vendredi 16 juillet - 10h à 12h
Visite guidée de la gravière CMGO (ex Gaïa) à Cazères sur l'Adour.

Mardi 20 juillet - 13h30 à 16h30
Balade sensorielle aux Saligues de l'Adour en compagnie de techniciens naturalistes du Département.

Jeudi 22 juillet - 15h à 17h
Initiation au Qi Gong (gymnastique douce et relaxante d'origine chinoise) sur les berges de l'Adour.

Lundi 26 juillet - 14h30 à 16h30
Atelier pizza "maison" avec le restaurant Le Sicilia.

Mardi 27 juillet - 19h à 20h
Initiation à la sonothérapie (méthode de relaxation et de bien-être par le son).

Jeudi 29 juillet - 14h30 à 16h30
Initiation à la pêche aux poissons blancs avec l'AAPPMA grenadoise. Matériel prêté.

Lundi 2 août - 14h30 à 16h30
Visite guidée de l'église de Castandet animée par les Amis du Patrimoine Castandétois.

Mardi 3 août - 15h à 17h
Visite accompagnée de la forêt domaniale de Laveyron animée par un agent de l'ONF.

Jeudi 5 août - 18h à 19h30
Découverte du patrimoine historique basconnais avec Claude Lespès, auteur du livre "Si Bascons m'était conté...".

INFOS PRATIQUES

Carnet d'adresses

SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

secretariat@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 75 57**

ami@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
- mardi et jeudi de 14h à 18h
- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence, animation senior

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 57 11**

sad.sap@cc-paysgrenadois.fr

OFFICE DE TOURISME

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 45 98**

tourisme@cc-paysgrenadois.fr

tourisme-paysgrenadois.fr

facebook.com/otpaysgrenadois

ESPACE EMPLOI

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

emploi@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
le lundi et le jeudi de 9h à 12h

ENFANCE - JEUNESSE

Relais accueil petite enfance (RAPE)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 16 39**

rape@cc-paysgrenadois.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 41 15**

alsh@cc-paysgrenadois.fr

terredaventures.fr

Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

24 bis, avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 79 02** ou **06 14 13 32 08**

espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr

facebook.com/maisondesjeunesdupaysgrenadois

ECOLE DE MUSIQUE

2, rue de Verdun - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42** ou **06 83 27 20 18**

musique@cc-paysgrenadois.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

4, place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 90 30**

Numéro d'astreinte (uniquement en dehors des horaires de bureau) **06 38 18 31 29**

contact@eau-paysgrenadois.fr

Permanences sociales sur rendez-vous

La Communauté de Communes accueille régulièrement dans ses locaux des organismes venant en aide à des publics en difficulté :

- **la Mission locale landaise** (insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans) un lundi sur deux, à la Maison des Jeunes. Tél. **05 58 05 75 75**
- **la conciliatrice de justice** (problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaire et locataire ou entre consommateur et professionnel, malfaçons de travaux, etc...) le 2^{ème} vendredi du mois, de 14 heures à 17 heures. Tél. **06 85 60 64 07**
- **l'assistante sociale du Conseil départemental** le lundi après-midi, le mardi matin, le jeudi matin et le vendredi après-midi. Tél. **05 58 45 45 35**

+ D'INFOS sur **cc-paysgrenadois.fr**



ou suivez-nous sur Facebook
@PaysGrenadois

OPÉRATION BONS D'ACHAT

à partir du 9 juin 2021

EN PAYS GRENADOIS

1 € ACHETÉ
=
1 € OFFERT



+ d'infos sur cc-paysgrenadois.fr

Le Pays Grenadois double la mise !

Achetez 10 euros de bons d'achat,
dépensez 20 euros chez vos commerçants
de proximité adhérents à l'opération !



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENADOIS